

Et aussi, la réponse à l'ordre de la Chambre, du 16 décembre 1880, pour copie de toutes explorations ou rapports faits depuis la dernière session sur la ligne entre la baie du *Sud-Est* et le *Sault Ste. Marie*, ou sur la ligne entre la baie du *Sud-Est* et la *Baie-du-Tonnerre*. (*Documents de la session, No. 23d.*)

Ordonné, que Sir *Richard J. Cartwright* ait la permission de présenter un bill à l'effet de mieux assurer l'indépendance du Parlement, et prévenir la corruption.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre,—lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonné pour mardi le 4 de janvier prochain.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération ultérieure de la motion proposée hier, à l'effet qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent pour un état indiquant :—

(1.) Un état montrant en détail les diverses modifications et changements faits dans le tracé, le plan ou autrement, par le moyen desquels le coût estimatif de la section du chemin de fer du *Pacifique* entre *Kamloops* et *Yale* a subi, en avril 1880, une réduction sur l'estimé de 1878; et un état du montant du dit estimé de 1878; aussi un état indiquant, en détail, les diverses modifications et changements subséquents, par le moyen desquels l'estimé d'avril 1880, a subi une nouvelle réduction en décembre 1880; aussi un mémoire des quantités et des prix accordés par suite des diverses modifications et changements mentionnés dans chaque dit état, et les détails se rapportant à la nature de la dite ligne projetée telle que l'on se proposait de l'exécuter d'après chacun des dits trois estimés, y compris les renseignements sur les pentes et l'alignement tels que donnés dans le rapport de *M. Cambie* pour 1878, et la description et la nature des ponts, ponceaux et autres travaux d'art, et autres ouvrages d'après chaque estimé, et tous les autres détails servant à démontrer qu'elle aurait été la nature de la ligne d'après chacun des trois estimés.

(2.) Des états semblables quant à la section comprise entre *Yale* et *Port Moody* ;

(3.) Des états semblables quant à la section comprise entre la *Baie-du-Tonnerre* et *Selkirk* ;

(4.) Des états semblables quant à la section comprise entre *Selkirk* et *Jasper* ;

(5.) Des états semblables quant à la section comprise entre *Jasper* et *Kamloops* ;

(6.) Des profils des dites diverses sections suivant chacun des dits projets de construction.

Et la dite motion étant mise aux voix, la question est résolue affirmativement.

*M. Blake* propose, secondé par sir *Richard J. Cartwright*, qu'un ordre de la Chambre soit adressé à l'officier compétent, pour un état indiquant :—

(1.) La quantité de rails d'acier et d'attaches achetées par le gouvernement en 1879, et la moyenne du prix auquel ils ont été achetés, ainsi qu'un état de l'intérêt sur tel prix d'achat à dater du paiement, au prix pour lequel une partie des dits rails et attaches doit être cédée à la Cie du chemin de fer du *Pacifique*.

(2.) La quantité de tels rails et attaches déjà livrée, et les dates de telle livraison; et les dates auxquelles devionnent dues les quantités non encore livrées.

(3.) La quantité de tels rails et attaches déjà employée par le gouvernement, et celle requise par le gouvernement pour compléter la partie du chemin de fer qu'il a à construire.

(4.) La quantité restante qui devra être cédée à la compagnie, et le prix auquel elle sera cédée, aux termes du contrat en date du 21 octobre 1880.

(5.) La valeur marchande de la dite quantité en dernier lieu mentionnée d'après la moyenne des prix pour chacun des mois de septembre et octobre, A. D., 1880, et d'après le prix à la date du 21 octobre 1880.

*M. Plumb* propose comme amendement, secondé par *M. Bunting*, que les mots suivants soient ajoutés à la dite motion :—“ Eu aussi un état indiquant la quantité de rails et attaches achetés par le gouvernement en 1874, 1875 et 1876, le prix d'achat et